

CURSUS D'AGREMENT

En prolongement du cursus de formation, deux années de pratique personnelle et en co-animation.

Elles constituent un minimum, mais si la personne le souhaite, ou si son parrain le lui conseille, elle peut prolonger sa formation au-delà de ces 2 ans.

Les deux moyens fondamentaux de diffusion de l'astrologie humaniste sont les cours et les consultations ; ils seront pratiqués en solo et en co-animation.

Cette co-animation pourra être active (animer un cours ou un séminaire) ou "participative" (aider un enseignant à préparer un séminaire ou assister en tant que stagiaire à un séminaire qui sera suivi d'un travail de questions, de remarques, avec l'enseignant, sur ce à quoi on a assisté. Par exemple : Comment anime-t-on un groupe ? Comment construit-on un séminaire ? Etc...)

Pour ce qui concerne la consultation, une pratique personnelle est requise, ainsi qu'une réflexion sur cette pratique. En complément, une écoute active d'enregistrement de consultation donnée par l'enseignant en formation ou par le "parrain", peut constituer une forme de travail adaptée, dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité, avec l'accord de la personne concernée.

Travail en profondeur sur son propre thème :
Son objectif est de lier théorie astrologique et vécu personnel.

Selon deux axes complémentaires et simultanés :

En individuel :

En consultant 3 astrologues RAH différents durant les 6 années de formation, ce qui permettra d'avoir 3 regards différents et complémentaires sur soi-même et son évolution.

En travaillant en profondeur sur son propre thème avec l'aide d'un astrologue RAH, le "parrain" par exemple, au rythme de 6 heures minimum par trimestre.

En groupe :

Le groupe est constitué d'enseignants en formation et animé par plusieurs enseignants agréés. Le groupe intègre au fur et à mesure les nouveaux arrivants dans la limite de 12 personnes. Au-delà de ce nombre un second groupe sera constitué.

Ce groupe est un lieu d'échange entre les participants qui auront à préparer préalablement un sujet en rapport avec leur thème et défini par l'équipe d'animation, et des exercices de présentation de cours ou de simulation de consultation. Chacun pourra être aidé en relation avec son propre thème dans les difficultés qu'il aura rencontrées lors de sa pratique de l'astrologie.

Les objectifs de ce groupe sont les suivants :

Un travail astrologique en coopération entre les enseignants en formation et les astrologues agréés et ce sur plusieurs niveaux :

- Réflexion sur l'intégration des connaissances aux niveaux technique et philosophique.
- Expérimentation sur son propre thème des concepts astrologiques.
- Présentation et formulation de ces concepts dans le groupe.

Une analyse de la pratique de l'astrologie, en consultation et en cours, permettant à chaque participant une réflexion sur :

- La communication en cours d'astrologie.
- La communication en consultation (et notamment les problématiques soulevées par la relation d'aide).
- L'éthique de l'astrologue humaniste.

Donner réponse aux questionnements des astrologues en formation, les aider dans la dynamique du groupe à exprimer ces interrogations et à leur trouver des solutions.

Les modalités de fonctionnement du groupe sont les suivantes :

La forme de travail sera interactive : animateurs et participants seront tour à tour récepteurs (travail sur le sujet proposé) et émetteurs (présentation d'un sujet).

A l'issue de chaque groupe un bilan sera établi, par les animateurs et par les participants.

Une confidentialité stricte est exigée. Ainsi seule la personne dont le thème est étudié pourra procéder à un enregistrement.

La participation à 4 week-end au minimum sur deux ans est obligatoire. Si le cursus d'agrément se poursuit au-delà de 2 années, la présence à 1 week-end par an reste obligatoire.

Durant la formation, d'autres outils de développement personnel et de travail intérieur **doivent** accompagner le processus d'intégration auquel œuvre l'astrologie humaniste.

L'ENGAGEMENT DANS LE CURSUS D'AGREMENT

Le cursus d'agrément n'a de sens que s'il correspond à un véritable enthousiasme, un profond désir de s'engager dans une voie de transformation, de nouvelle conscience et de partage d'expériences.

L'engagement est possible à toute personne membre de R.A.H. depuis au moins 2 ans, ayant suivi le cursus de formation dans son intégralité et obtenu le Certificat de Fin d'Etudes en Astrologie Humaniste.

L'engagement se fait par l'envoi d'une lettre de motivation au RAH par l'intermédiaire du parrain choisi, en précisant le cursus de formation suivi. L'inscription est validée par une lettre du "Comité de Formation" qui regroupe l'ensemble des enseignants agréés.

Pour la présentation du mémoire, deux années après l'inscription, la date limite d'inscription est le 30 septembre de chaque année.

LE ROLE DU PARRAIN / DE LA MARRAINE

- Le parrain doit être membre de RAH et astrologue agréé.
- Il est choisi par la personne qui s'engage dans le cursus d'agrément et il a la possibilité de refuser ce rôle.
- Il présente la personne lors de son engagement dans le cursus, certifie les 4 années de cours qu'elle a suivies.
- Il établit en accord avec son filleul le contrat d'engagement dans le cursus et les modalités de la poursuite de la formation. Il soutient et aide sans complaisance la personne en réponse à ses demandes, ses besoins et aux exigences du cursus d'agrément.
- Il donne son accord à la présentation du mémoire. Il assiste la personne lors de la présentation de son mémoire et veille à ce que l'usage de l'astrologie donne sa pleine signification aux expériences relatées.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

- Il est établi entre la personne qui s'engage dans le cursus d'agrément, RAH et l'astrologue agréé(e) qui a accepté d'être son parrain (sa marraine).

- Il fixe les points suivants :

- La lecture en commun avec le parrain (la marraine), la compréhension et la pleine acceptation du présent texte.
- Les manques à combler dans la formation de la personne.
- Le rythme des rencontres avec le parrain : un suivi régulier de 6 heures par trimestre minimum.
- La rémunération du parrain.

LE MEMOIRE

Bien que l'étude de l'astrologie ne s'arrête jamais, le terme du cursus d'agrément -expression d'un engagement personnel dans l'esprit de RAH- est fixé par la présentation d'un mémoire, document dactylographié d'un minimum de 40 pages (normes AFNOR).

Le mémoire est l'aboutissement du processus de parrainage. Il est le fruit d'une réflexion de la part du candidat sur la pratique de l'astrologie dans la "*voie humaniste*" au sens où l'ont définie Rudhyar et Ruperti : "Est humaniste celui ou celle qui se sent d'abord être humain, avec une racine humaine commune, et qui veut s'unir intelligemment (consciemment) sur une "base-Amour" (= le sentiment d'appartenir à un même ensemble) pour franchir le prochain pas en avant qui se présente dans l'évolution de l'humanité" (A. Ruperti).

Le mémoire témoigne des expériences de l'enseignant en formation sur le chemin de l'individualisation (c'est à dire dans la mise en oeuvre d'une façon d'être plus globale que d'habitude) et de ses réflexions sur la condition et l'évolution humaines au regard de sa propre évolution.

Le mémoire est une contribution à la vie et au développement de RAH et un de ses buts est de pouvoir aider chaque membre du réseau dans sa démarche d'intégration de l'astrologie humaniste ou d'individualisation.

C'est pourquoi à travers ce mémoire, le candidat démontrera aussi ses compétences techniques, psychologiques (qualité d'écoute et de relation d'aide), et sa capacité d'intégration et d'application de l'astrologie humaniste en relation avec son vécu, notamment en suggérant la signification des événements de son expérience selon les phases des cycles impliqués. Le mémoire peut également contenir une recherche spécifique sur des techniques astrologiques présentées et utilisées dans l'optique humaniste.

Le mémoire clôt le cursus d'agrément mais il est aussi le point de départ d'une collaboration active avec les astrologues déjà agréés par le RAH. Il est donc à la fois un bilan qui se veut créateur et le germe d'une nouvelle "semence" qui se développera à travers les activités de l'enseignant agréé.

- Comité de lecture et de soutenance :

Il est composé de l'ensemble des astrologues humanistes agréés par le RAH. Parmi eux, 3 personnes sont désignées pour constituer le comité de soutenance du mémoire. Le mémoire est présenté par le candidat, en présence du parrain, à ce comité de soutenance.

Chaque astrologue agréé recevra un exemplaire du mémoire **2 mois minimum avant sa présentation**.

Les frais de soutenance (duplication, envoi, voyage) sont à la charge du candidat.

- Présentation :

Elle est d'abord un échange/partage de la contribution du candidat en tant qu'individu à la démarche collective de RAH. Elle est ouverte à tous membres de RAH qui souhaitent y assister sauf avis contraire du

candidat. Elle débute par une présentation du candidat par son parrain. Le candidat présente ensuite son parcours et sa démarche en lien avec son mémoire pour engager le débat et susciter les questions du jury.

La présentation du mémoire peut avoir lieu à différentes périodes de l'année et à différents lieux.

- Agrément :

Il est délivré par le comité de lecture à la suite de la présentation du mémoire. C'est la reconnaissance par RAH de la compétence d'astrologue humaniste du candidat.

- Devenir du mémoire :

Le mémoire est une contribution à la vie et au développement de RAH et, parce qu'il peut aider chacun dans sa démarche, après l'agrément, un exemplaire du mémoire est déposé dans la bibliothèque de RAH et sera à la disposition de tout membre souhaitant le consulter. Les A.M.R.A.H. (Association Membre du Réseau Astrologie Humaniste) et les membres de RAH pourront en obtenir une copie sur simple demande au comité de lecture, en s'acquittant des frais de reproduction et d'expédition.

Cependant, afin de préserver la confidentialité de son travail, l'auteur a la possibilité, en vue de la diffusion de son mémoire, d'en retirer, après présentation, les passages de nature trop personnelle ou qui impliquent d'autres personnes.

LE GROUPE DES ENSEIGNANTS AGREES

Il est constitué par les enseignants agréés par le R.A.H. (liste en fin de document).

Il se réunit régulièrement et est responsable de :

- L'organisation de l'examen de fin de cursus de formation en astrologie humaniste (C.F.E.A.H.).
- Les stages de formation prévus par le cursus d'agrément.
- Le suivi des cursus.
- Les séminaires et stages.

Il supervise l'élaboration, l'édition et la diffusion des productions communes (textes, brochures, enregistrements audios ou vidéos, internet...).

Il mène une réflexion sur l'enseignement de l'astrologie humaniste, veille et participe à la diffusion de l'astrologie humaniste.

Il est l'instance de référence pour toute question concernant le déroulement des cursus de formation et d'agrément.

En cas de litige, il délibère et prend, à la majorité de ses membres, les décisions nécessaires.

ENGAGEMENTS DE L'ASTROLOGUE AGREE

Il est membre de RAH et, à ce titre, à jour de ses cotisations.

Il cherche à vivre, participer à, et diffuser la philosophie de l'astrologie humaniste, par les actes et la parole.

Il respecte le code de déontologie suivant et, vis à vis de ses consultants et de ses étudiants, s'engage à :

- Aborder la personne en respectant les limites qui sont les siennes de façon à ne pas entamer son intégrité et son bien-être.
- Etre à l'écoute de ses besoins et de ses demandes.
- Ne pas prédire des événements, ne pas se substituer au "libre-arbitre" de la personne en induisant

- chez elle des décisions (conseils). Montrer les options possibles seulement s'il y a demande
- Soutenir une personne qui s'ouvre de façon douloureuse ou soudaine à un nouveau niveau de conscience.
 - Eviter tout jugement, toute critique non-constructive.
 - Respecter une confidentialité stricte de ce que la personne confie.
 - Ne pas encourager une vision fataliste de la vie ou de la pratique de l'astrologie.
 - Insister sur la capacité de chaque être humain de donner du sens à sa vie, de s'approprier son expérience dans la visée créatrice de se déconditionner et s'affranchir des limitations issues de son histoire personnelle et de son appartenance socio-culturelle.
 - Veiller à utiliser l'astrologie dans le respect de l'esprit humaniste qui vise à soutenir et guider chacun sur la voie de l'individuation selon ses propres besoins et capacités.

Il s'investit dans une ou plusieurs des tâches que RAH s'est fixées comme objectifs et participe créativement à la vocation commune : réunions du Réseau Astrologie Humaniste, comité de lecture des mémoires, formation des enseignants, rédaction d'ouvrages, d'articles, etc...

Il apporte son concours à la vie et au fonctionnement des A.M.R.A.H. dont il est proche géographiquement et/ou de celles où il exerce des fonctions d'enseignement.

Dans le cadre d'un exercice professionnel de l'astrologie, il est en conformité avec les lois sociales, les règles, droits et usages, qui régissent toute activité professionnelle rémunérée.

Le statut d'astrologue agréé se perd par manquement à l'un de ces 6 points, sur décision collégiale des astrologues agréé(e)s, après concertation avec la personne concernée.

Ventron, le 01/05/2010
